

# Les bibliothèques

## Une institution, la bibliothèque

### Rôle et missions des bibliothèques

L'histoire des bibliothèques est liée à l'histoire de la transmission des connaissances à partir du moment où elles ont été consignées et fixées sur des supports divers : tablettes d'argile en Mésopotamie, feuilles de papyrus en Égypte, papier en Asie, parchemins de peaux en Europe, puis papier avec l'invention de l'imprimerie en Allemagne au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Cette extraordinaire invention a permis la multiplication de la production de livres dans le monde occidental, et la démocratisation de la lecture.

Dès l'Antiquité, les plus anciennes bibliothèques, dont la plus célèbre est sans doute la bibliothèque d'Alexandrie (Égypte), fondée au IV<sup>e</sup> siècle avant J.C. et détruite au I<sup>er</sup> siècle après J.C., ont rassemblé et conservé ces documents.

Aujourd'hui encore on retrouve quelques-uns de ces documents vieux de 2000 à 3000 ans précieusement conservés dans les grandes bibliothèques du monde entier. La disparition de l'une d'entre elles représente toujours une perte irréparable pour l'humanité ; un tel événement a été vécu en 2003 avec la destruction de la Bibliothèque Nationale de Bagdad.

Dans les pays d'oralité, on a pu comparer le savoir des personnes âgées au savoir rassemblé dans les bibliothèques : « Chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle » a dit Ahmadou Hampâté Bâ.

Les bibliothèques ont donc pour mission de rassembler, de conserver de transmettre des documents sur lesquels sont consignés les savoirs et les connaissances acquises au cours de l'histoire de l'humanité, ainsi que les témoignages de la création littéraire et artistique.

À cette tâche immense doit correspondre une certaine organisation permettant de partager les responsabilités, celles-ci étant en général réparties au niveau national.

Un certain nombre de pays en particulier en Europe du Nord ont des lois sur les bibliothèques dans lesquelles sont inscrites les missions et obligations des établissements et celles de leurs tutelles.

La France ne possède pas ce type de loi, mais une Charte des bibliothèques établie en 1991 par le Conseil Supérieur des Bibliothèques et qui indique que « la bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la culture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société ».

### Les différents types de bibliothèques

Aujourd'hui les missions des bibliothèques sont définies et différents types de bibliothèques répondent à ces missions.

**Les bibliothèques nationales** ont une mission officielle de collecte de l'ensemble de la production éditoriale d'un pays, par le biais du dépôt légal (obligation faite par la loi à tous les éditeurs et imprimeurs de déposer un ou

plusieurs exemplaires de leur production à la bibliothèque nationale) et de la mise en place de ce que l'on appelle la bibliographie nationale, c'est à dire la nomenclature exacte de toute la production du pays.

Les bibliothèques nationales ont aussi mission de conservation de cette production. On a ainsi pu dire des grandes bibliothèques nationales qu'elles rassemblaient « toute la mémoire du monde ».

**Les bibliothèques spécialisées ou de recherche** rassemblent des documents sur des thèmes ou des domaines précis de la connaissance; elles sont par exemple spécialisées dans la recherche en agronomie, en art ou en sciences sociales et tentent de rassembler la documentation la plus complète possible dans ces domaines.

**Les bibliothèques universitaires** fournissent aux étudiants et aux enseignants tous les documents nécessaires à leurs études et à leurs recherches; elles sont aussi organisées par disciplines.



**Les bibliothèques scolaires**, rassemblent les documents nécessaires aux études des jeunes, selon leur âge et les programmes scolaires. Au-delà des programmes scolaires, elles permettent d'offrir des ouvrages d'information générale et de détente, tandis que la plus grande majorité des bibliothèques, dites **bibliothèques de lecture publique** reçoit le plus vaste public pour des usages le plus souvent très variés.

Les bibliothèques publiques accueillent tous les individus, à tous les âges de la vie. Elles leur apportent de l'information sur tous les sujets, des documents destinés à leurs loisirs de même qu'à l'enrichissement ou à l'élargissement de leur culture. Elles sont l'outil indispensable de la formation tout au long de la vie. Elles sont un lieu de rassemblement du plus grand nombre: les bibliothèques sont ouvertes aux tout petits enfants comme aux personnes âgées, aux hommes comme aux femmes, aux universitaires comme à ceux qui ont des difficultés de lecture et offrent l'occasion à leurs usagers d'utiliser les outils les plus modernes de la communication, ceux que l'individu n'a le plus souvent pas les moyens de se procurer. Elles jouent là un rôle pédagogique important pour l'accès à la modernité et l'ouverture sur le monde.

Les bibliothèques publiques attachent une très grande importance à l'accueil des jeunes, dès le plus jeune âge, car c'est là que les enfants font connaissance avec le livre comme moyen de loisirs et d'information, sans lien direct avec les apprentissages scolaires. À la bibliothèque publique, l'enfant découvre tout simplement le plaisir de lire.

Dans leur ensemble, et quelles que soient leurs missions, les bibliothèques allient respect du patrimoine et recherche de la modernité, c'est à dire que non seulement elles conservent avec le plus grand soin les documents qu'elles possèdent, mais elles cherchent à utiliser les nouvelles technologies pour la recherche et la communication de l'information.

**Les bibliothèques relèvent de statut divers.**

Lorsqu'elles sont rattachées à un Ministère ou à une collectivité territoriale, elles sont des services publics, financés par la collectivité. Elles peuvent aussi être de statut privé, relevant d'associations ou d'ONG. Elles sont toujours sans but

lucratif, même si le plus souvent les adhésions sont payantes.

L'Unesco légitime l'action et les missions des bibliothèques publiques dans le *Manifeste sur la bibliothèque publique* (novembre 1994) : «Ce manifeste proclame la confiance que place l'Unesco dans la bibliothèque publique en tant que force vive au service de l'éducation, de la culture et de l'information et en tant qu'instrument essentiel du développement de la paix et du progrès spirituel par son action sur l'esprit des hommes et des femmes.»

### La bibliothèque, lieu de vie : les publics

Si les bibliothèques se définissent par leurs missions, elles se définissent aussi par leurs publics.

Une bibliothèque nationale n'a pas à se soucier en priorité du fait que ses documents soient consultés ou non, puisque sa mission est de rassembler et de conserver les documents. Il n'en est pas de même pour une bibliothèque scolaire ou pour une bibliothèque publique où les collections, parce qu'elles représentent un investissement lourd et un effort de la collectivité, doivent trouver leur public.

Ces bibliothèques sont donc, autant que faire se peut, implantées là où se trouve leur public potentiel : dans l'Université pour les bibliothèques universitaires, dans les écoles pour les bibliothèques scolaires, dans les instituts pour les bibliothèques spécialisées et dans les villages ou les quartiers d'habitation des villes pour les bibliothèques publiques.

En même temps donc qu'un bâtiment et des collections soigneusement constituées et organisées, une bibliothèque c'est aussi un ensemble de lecteurs-emprunteurs, des individus ou des groupes qui viennent, s'installent, cherchent, demandent au bibliothécaire son assistance pour mener à bien leur recherche. Beaucoup d'efforts sont donc déployés par les bibliothèques pour l'accueil du public et son information. Des activités diverses sont proposées pour fidéliser les lecteurs ou éveiller leur curiosité.

La bibliothèque, en particulier la bibliothèque publique, est aussi un lieu de sociabilité et de convivialité : on doit y respecter certaines règles comme le silence, la bonne tenue, le respect des documents, mais on y rencontre aussi un mélange des générations, des conditions sociales, des races et des cultures qui en font un des rares lieux publics susceptibles de faire l'unanimité dans une population.

**Du fait de la variété de ses documents**, la bibliothèque est de plus en plus souvent appelée médiathèque : on peut alors y trouver des livres certes et des journaux et revues, mais aussi des disques, des vidéos, des logiciels d'ordinateur, des cédéroms, des jeux éducatifs, des documents graphiques etc.

De plus en plus fréquemment, la bibliothèque tente aussi dans la mesure de ses moyens de mettre à la disposition de ses lecteurs des accès Internet afin de démocratiser et de mettre à la portée de tous l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

On notera enfin que, grâce en particulier aux nouveaux moyens de communication, **les bibliothèques travaillent de plus en plus en réseau** : elles échangent des informations sur leurs ressources documentaires, elles partagent ces ressources par des prêts entre bibliothèques, en mettant parfois en place des moyens réguliers de communication entre les différents établissements. Elles échangent aussi des informations sur leurs savoir-faire professionnels, sur leurs méthodes de travail, sur les solutions apportées à certains problèmes.

Les messageries électroniques, les catalogues et informations en ligne accessibles par Internet favorisent grandement ces échanges, mais ils peuvent aussi se faire par téléphone, par fax ou grâce à des réunions régulières d'information.

### La bibliothèque de lecture publique

Il faut considérer que, au même titre que l'école, sa mission relève d'une mission de service public, que celle-ci soit directement assurée par une collectivité nationale ou locale, ou déléguée à un secteur associatif.

Le succès de cette mission c'est d'accueillir le plus grand nombre de personnes et de répondre correctement à leurs besoins d'information.

Ce succès dépend d'un certain nombre de facteurs comme l'implantation au coeur d'un village ou d'un quartier d'habitation, dans un lieu facilement accessible; comme l'aménagement qui doit être fonctionnel, accueillant, confortable et offrir des espaces qui permettent à la fois de travailler dans le calme et de partager des moments de détente et de découverte, en particulier pour les enfants. Comme bien entendu son contenu: la bibliothèque publique doit ainsi offrir la presse - journaux et revues -, pour ceux qui veulent simplement s'informer de l'actualité; des dictionnaires, des encyclopédies, des ouvrages généraux pour ceux qui veulent préciser leurs connaissances; des ouvrages pratiques de lecture facile pour les mères de famille, les artisans, les travailleurs de toutes catégories, comme les retraités ou le chômeurs; des ouvrages pour tous ceux qui veulent améliorer leurs connaissances ou résoudre les problèmes de la vie quotidienne, Elle doit aussi offrir les documents nécessaires à la préparation des concours, à la réussite des examens dans la mesure où il n'y a pas de bibliothèque scolaire ou spécialisée à proximité. Sans oublier les ouvrages de fiction pour adultes et pour enfants: des romans de tous genres, policiers, sentimentaux, historiques, littéraires...; des albums, des bandes dessinées.

Si l'offre est encore essentiellement composée de livres et de documents imprimés, il est important d'introduire des documents autres que des livres: des documents audiovisuels (vidéos et dvd), des documents graphiques (photographies, cartes, plans, y compris des cartes routières et des plans de ville qui permettent de donner des informations très pratiques). Mais dans la mesure où la bibliothèque est équipée en ordinateurs et bénéficie de moyens de connexion, il est important de donner accès par Internet à des documents virtuels: bases de données et sites web que l'on peut avoir par avance sélectionnés.

On retiendra que, pas plus que celui d'une bibliothèque spécialisée, le contenu d'une bibliothèque de lecture publique ne peut être le fruit du hasard: il doit être défini en fonction des attentes et besoins de ses utilisateurs, sélectionné par le personnel qualifié de la bibliothèque, avant d'être convenablement traité et mis à la disposition des lecteurs.

S'il est normal de considérer que tout individu a sa place dans une bibliothèque publique, quelque soit son origine, son âge, son niveau d'instruction, qu'il soit homme ou femme, c'est à l'institution et au bibliothécaire de trouver pour chacun sa place dans la bibliothèque et la réponse à ses besoins, ou éventuellement de l'orienter vers un autre établissement mieux adapté à ses attentes. Une seule bibliothèque ne peut contenir tous les livres et tous les savoirs.

La bibliothèque publique doit être considérée comme le lieu où se transmettent les connaissances, une sorte de prolongement de l'école, ouverte à tous gratuitement, mais aussi comme un espace de loisir et de détente.

Une grande place sera bien entendu réservée aux enfants et aux jeunes. Scolarisés, ils sont en phase d'apprentissage et la bibliothèque doit apporter le complément de l'enseignement : documents pour faire des recherches, préparer des exposés ou faire des révisions. Ils sont aussi dans une période de la vie où l'imagination est vive et où les moments de loisirs sont importants. Romans, albums, récits de voyage ou d'aventure, les enfants doivent pouvoir trouver à la bibliothèque comment occuper leurs temps libre et nourrir leur imagination.

Enfin nul ne doit être exclu de la bibliothèque : l'enfant tout petit ou l'adulte analphabète doit y trouver sa place et exprimer ses attentes.

Pour l'enfant petit il y a l'histoire ou le conte lu ou raconté, les petits livres d'images sans texte ; pour l'adulte en difficulté de lecture, les lectures à voix haute, les documents audiovisuels, les ateliers d'alphabétisation.

La bibliothèque n'est pas seulement le lieu où on lit, c'est aussi le lieu où l'on apprend, où l'on découvre, où l'on se distrait, où l'on se rencontre.

### Le bibliothécaire

On comprend alors l'importance du rôle du bibliothécaire. Le bibliothécaire est à la tête d'une petite entreprise : il doit se procurer des documents, les repérer, les choisir, effectuer les opérations de commande par achat s'il dispose d'un budget ou rechercher des dons adaptés à ses besoins ou plus exactement à ceux de ses lecteurs, et en assurer l'acheminement.

Il doit savoir exécuter les opérations techniques que sont la constitution de catalogues bibliographiques, l'équipement des ouvrages pour la consultation ou pour le prêt, faire en sorte que les documents soient mis, dans les meilleurs délais et les meilleures conditions d'accès, à disposition de ses lecteurs.

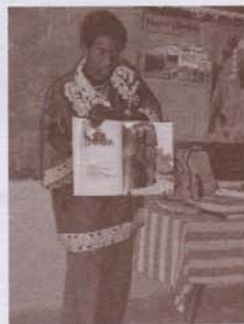
Si la bibliothèque a plusieurs employés, le bibliothécaire doit aussi gérer le travail en équipe.

Enfin le bibliothécaire est un intermédiaire, un passeur de connaissance et un animateur : il accueille les lecteurs dans leur diversité ; il aide et oriente chacun afin de trouver le bon niveau de réponse à ses recherches ou à ses attentes ; il organise les activités qui font vivre la bibliothèque et participent à la vie de la cité : séances de contes, clubs de lecture, concours littéraires, accueil des classes ou d'ateliers d'adultes...

Il doit bénéficier au départ d'une bonne culture générale : s'il n'a pas la science infuse, s'il ne sait pas répondre à toutes les questions, le bibliothécaire sait où chercher les réponses, comment orienter les recherches. S'il n'est pas lui-même conteur, il sait où trouver un conteur et il sait où trouver des collaborations et des partenariats dans le monde enseignant, dans le monde du spectacle, chez des écrivains, des artistes.

Le bibliothécaire a reçu une formation professionnelle adaptée, plus ou moins approfondie : au plus haut niveau, dans une école de bibliothéconomie relevant le plus souvent de l'université, qui forme des responsables d'établissement.

Ceux-ci doivent maîtriser toutes les techniques de gestion d'un établissement, y compris les nouvelles techniques de communication électronique. Dans une plus petite bibliothèque, le bibliothécaire aura pu recevoir une formation courte dispensée par des professionnels ou avoir fait des stages dans un autre établissement.



Même élémentaire, la formation est indispensable. Il est en effet nécessaire de connaître les méthodes de traitement et de classement des documents, méthodes universelles employées dans le monde entier qui permettent de les retrouver dans les étagères : les livres pour enfants d'un côté, les livres pour adultes d'un autre, les ouvrages documentaires classés par thèmes.

Il est nécessaire de savoir évaluer leur contenu, leur qualité, leur niveau : un même ouvrage peut être trop difficile d'accès pour un lecteur et trop peu documenté pour un autre, un même roman d'aventure est passionnant pour un enfant de 14 ans et incompréhensible pour un enfant de 10 ans. Il faut savoir orienter une mère de famille pour trouver des recettes de cuisine ou des conseils pour l'éducation des enfants.

Animateur de sa bibliothèque, le bibliothécaire sait comment organiser les espaces - espaces de travail et espaces de détente -, organiser le temps et prendre les décisions concernant les heures d'ouverture et d'accueil du public.

Un moment particulier devra sans doute être réservé pour l'accueil des scolaires qui avec le maître viendront faire des recherches ou participer à une animation, un autre moment où le silence devra régner pour que chacun puisse travailler dans le calme.

Enfin, la bibliothèque doit être connue de tous. Pour cela, le bibliothécaire se déplace ; il est en contact avec le monde enseignant, avec les écrivains, les conteurs, les libraires, les journalistes... Il assure en toute occasion la promotion de son établissement.

On l'aura compris, bibliothécaire est un beau métier qui requiert à la fois des connaissances professionnelles et des qualités relationnelles, le sens de l'accueil ainsi que de bonnes connaissances de l'environnement social de sa bibliothèque.

Françoise Danset



1. Le texte de Françoise Danset donne à voir l'importance de cette institution qu'est la bibliothèque et le rôle essentiel du bibliothécaire. Relisez ce texte, notez dans ses différentes parties ce qui s'applique à toute bibliothèque publique, même très petite.
2. Notez aussi les principes que la bibliothèque publique doit suivre.
3. Quels sont les rôles du bibliothécaire ? Quelles sont les tâches propres à la profession, les compétences requises ?
4. Prenez contact avec l'association des bibliothécaires de votre pays (adresses en fin de volume). Renseignez-vous sur son rôle, sur ses activités ? Les bibliothécaires de lecture publique y sont-ils représentés ?